



Global Platform
for Disaster Risk Reduction
Fourth session, Geneva, Switzerland
19-23 May 2013



Synthèse du Président
Quatrième Session de la Plate-forme Mondiale pour la Réduction des
Risques de Catastrophe
Genève, 21-23 mai 2013

Population Résiliente - Planète Résiliente

La quatrième session de la Plate-forme Mondiale biennale pour la Réduction des Risques de Catastrophe s'est tenue à Genève du 21 au 23 mai 2013. Présidée par la Suisse, l'événement a réuni plus de 3 500 participants originaires de 172 pays et représentant les gouvernements nationaux et locaux, les organisations intergouvernementales, la Fédération Internationale de la Croix Rouge et du Croissant Rouge, les organisations non gouvernementales, les maires et les parlementaires, les représentants des collectivités locales, les populations indigènes, les enfants et la jeunesse, les personnes handicapées, ainsi que des dirigeants d'entreprises et représentants du monde universitaire et de la science. Cette session s'appuie sur les discussions des plates-formes régionales organisées en Afrique, dans les Amériques, en Asie Pacifique, dans les Etats Arabes et en Europe ainsi que sur de nombreuses consultations et réunions préparatoires organisées par la société civile, les gouvernements nationaux et locaux et les sociétés nationales de la Croix Rouge et du Croissant Rouge.

La Plate-forme Mondiale a inauguré un dialogue de haut niveau présidé par le Secrétaire-Général Adjoint des Nations Unies et modéré par son Excellence Tarja Halonen, ancien président de la Finlande, auquel 34 ministres, dirigeants d'entreprises et représentants des organisations internationales et de la communauté scientifique ont participé.

Cette quatrième Session de la Plate-forme Mondiale a été la plus importante et la plus diversifiée à ce jour, preuve que la sensibilisation au thème de la réduction des risques de catastrophe a porté ses fruits. De nouveaux représentants, professionnels du patrimoine culturel, des organismes de normalisation ainsi que des auditeurs ont rejoint la Plate-forme Mondiale pour y apporter leurs points de vue et leurs connaissances. Les participants sont venus bien préparés avec des propositions concrètes concernant le cadre d'action post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe. Ils ont également utilisé cette opportunité pour s'engager dans divers échanges intensifs et apprendre les uns des autres.

Le communiqué du dialogue de haut niveau a mis en avant des objectifs ambitieux mais réalisables. La Plate-forme Mondiale s'est tenue à une étape cruciale du processus préparatoire international de l'agenda post-2015. L'appel à reconnaître ouvertement la réduction des risques de catastrophe dans l'agenda post-2015 pour le développement a été clair et retentissant. Dans le même temps, il est urgent de poursuivre une action concertée pour la mise en oeuvre du Cadre d'Action de Hyogo (HFA) jusqu'en 2015 afin d'atteindre les objectifs, notamment financiers, fixés lors des sessions précédentes.

L'ensemble des discussions qui se sont tenues au cours de plus de 170 réunions est résumé à travers les points suivants :

Cibler les causes profondes des risques : A ce jour, les pays et les organisations ont fait état de progrès moindres concernant la priorité n°4 du Cadre d'Action de Hyogo : "Réduire les facteurs de risque". Tout au long de la Plate-forme, les participants ont mis en évidence la nécessité de prendre des mesures concrètes pour s'attaquer aux facteurs de risque tels que la pauvreté, la faim, la maladie, les conflits, la violence et les services de santé inappropriés, l'éducation, les infrastructures, la précarité de l'eau et de l'hygiène, le logement, le chômage, la dégradation des sols, les déplacements de population, les migrations forcées et les discriminations. Plusieurs actions ont été proposées, notamment: développer un rapport détaillé concernant l'impact des catastrophes sur la santé et leurs conséquences sur le développement des communautés ainsi que l'application systématique des normes internationales en matière de santé; promouvoir les services et systèmes liés à l'éducation et s'engager en faveur d'une éducation plus sûre et ininterrompue ainsi que des autres mesures détaillées dans la Charte des enfants pour la réduction des risques de catastrophe; utiliser les mécanismes existants pour la protection de l'environnement tels que les évaluations de l'impact environnemental et évaluations stratégiques environnementales, les systèmes de gestion des zones protégées ainsi que les systèmes de gestion intégrée des zones côtières et des ressources aquatiques afin de limiter la dégradation de l'environnement, renforcer les moyens de subsistance à travers la gestion des risques, et de développer les mécanismes de protection sociale existants afin de cibler les foyers vulnérables.

Connecter les agendas mutuels : L'accroissement et la réduction des risques de catastrophe sont étroitement liés aux domaines du développement durable, de la protection de l'environnement, du changement climatique et des flux migratoires. Il est important que les politiques menées dans ces domaines soient conçues dans le but de se renforcer mutuellement à l'échelon local, national et international. L'accent a été placé sur les approches intégrées multi-sectorielles en matière de réduction des risques de catastrophe et le renforcement de la réduction du risque de catastrophe dans les secteurs clés comme l'éducation, l'agriculture et la santé. Le développement et la résilience ne peuvent être

durables que si la réduction du risque est explicitement intégrée dans toute initiative de développement. Les coûts de redressement et de reconstruction ne cessent d'augmenter et requièrent des mesures de réduction des risques. Les gouvernements devraient, d'autre part, mener avec fermeté toute initiative visant à assurer que la réduction des risques de catastrophe soit pleinement reconnue et systématiquement intégrée dans l'agenda international du développement durable.

Evaluer le risque : Le rapport d'évaluation mondial 2013 sur la réduction des risques de catastrophe a mis en évidence le fait que la transformation de l'économie mondiale durant les 40 dernières années a mené à une accumulation croissante du risque de catastrophe. Chaque année, les pertes économiques s'élèvent à plusieurs centaines de milliards de dollars et il est attendu qu'elles doublent d'ici à 2030. Les innombrables phénomènes survenant au quotidien au niveau local ainsi que les tensions chroniques impliquant plusieurs facteurs de risque représentent un fardeau permanent pour de nombreuses communautés. A titre d'exemple, la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance et la santé des populations sont directement menacés dans les zones arides et les régions de sécheresse sujettes à la désertification ainsi que dans les Petits Etats Insulaires en Développement. Le risque dans les zones urbaines doit également être mieux compris. Le risque d'échec des systèmes techniques amène à de sévères conséquences qui ont bien souvent été négligées. Le caractère évolutif et multi-dimensionnel du risque nécessite des méthodes comparatives et holistiques pour l'évaluation des risques en vue de motiver un processus de décision basé sur des données scientifiques et d'identifier les opportunités de développement.

Mener des actions à l'échelon local : Les catastrophes surviennent localement, les solutions doivent donc elles aussi être identifiées localement. Ceci n'affranchit pas les gouvernements de leurs responsabilités à développer un cadre et environnement favorables à l'action locale. Cependant, les municipalités et autorités locales se trouvent dans une position unique pour créer les opportunités susceptibles de forger des partenariats au niveau local et pour prendre les décisions pertinentes en matière de risques qui préserveront le potentiel de développement économique et social. La Plate-forme mondiale a appelé à un développement urbain et une planification de l'espace sains, en portant une attention toute particulière aux établissements humains informels, aux migrations, à la sécurité des logements, des infrastructures et des services sociaux. L'accent a été mis sur les efforts requis pour assurer que toute construction d'écoles et d'hôpitaux soit réalisée conformément aux normes de résilience, que toute mesure de préparation requise pour ces mêmes infrastructures soit mise en place et que l'attention nécessaire soit apportée aux personnes handicapées.

Engager les communautés permet d'engranger des résultats : Les initiatives prenant en compte la diversité des cultures et basées sur des principes d'inclusion, de participation et d'autonomisation ont été identifiées comme des facteurs de renforcement de la résilience. Les femmes sont une force motrice pour parvenir à des sociétés résilientes. Les populations indigènes, les personnes déplacées, les enfants et la jeunesse, les personnes âgées, les personnes handicapées et les très nombreuses associations de bénévoles ont également tous démontré comment ils ont activement œuvré en faveur de la réduction des risques de catastrophe.

Le respect du patrimoine culturel contribue à forger des communautés résilientes. Un éventail de modèles de partenariats développés entre les gouvernements, les élus, la société civile et les organisations communautaires a été mis en avant et des propositions innovantes ont été recommandées en vue de formaliser ces modèles dans les législations et politiques nationales et locales. Une inclusion pertinente et systématique des communautés dans la planification, le processus de décision et la mise en oeuvre des politiques est primordiale.

Reconnaitre le secteur privé en sa qualité d'acteur et de partenaire :

Orienter les investissements privés vers une plus grande résilience est une bonne démarche commerciale. Le secteur privé reconnaît qu'il a un rôle crucial à jouer dans la prévention et la réduction des risques de catastrophe dans la mesure où les entreprises ne sont pas seulement exposées aux aléas naturels mais elles contribuent également à accroître le risque de catastrophe dans leur quête de la croissance économique. En effet, des entreprises et investissements résilients vont de pair avec des sociétés et écosystèmes résilients, la santé et la sécurité de leurs employés. Le secteur privé aligne progressivement ses efforts en matière de réduction des risques de catastrophe avec le Cadre d'Action de Hyogo et développe des pratiques commerciales favorisant la résilience ainsi que de nouvelles opportunités de partenariats publics-privés dans le cadre d'une gouvernance du risque optimisée.

Renforcer une gouvernance du risque intégrée : Il est prouvé que renforcer la capacité des communautés et gouvernements locaux à identifier et gérer leurs risques quotidiens et à initier le développement de stratégies, de programmes et de budgets pour la réduction des risques de catastrophe représente une base solide pour la résilience. Ceci, ajouté à des institutions nationales renforcées et des mécanismes de coordination diversifiés aux échelons nationaux et locaux représentent des éléments clés de la gouvernance du risque.

Il est de plus en plus largement reconnu que la prévention et la réduction des risques de catastrophe sont une obligation juridique englobant l'évaluation des risques, la mise en place de systèmes d'alerte précoce ainsi que le droit d'accès à l'information sur les risques. A cet égard, le développement progressif et la codification de la loi internationale concernant la "protection des personnes en

cas de catastrophe sont tout à fait pertinents et bienvenus. Les parlementaires ont un rôle stratégique à jouer dans le renforcement d'une gouvernance du risque intégrée à travers la législation, l'allocation et le contrôle des ressources vis à vis des communautés qu'ils représentent.

Le développement et le financement de plans pour la résilience ont été identifiés comme des outils pour la promotion d'approches "pansociales". Des politiques d'investissement, l'amélioration du suivi du financement de la réduction des risques de catastrophe à travers les différents secteurs et sources de financement, ainsi que l'introduction d'indicateurs spécifiques dans les rapports concernant l'aide globale ont été recommandées. Le rôle d'institutions d'audit "suprêmes" dans la transmission d'une information impartiale sur la légalité, l'efficacité et l'efficience des financements publics a également été souligné.

Les normes techniques et de gestion, tels que les codes de construction doivent être régulièrement actualisés et mis en application. Des systèmes de responsabilisation et des règlements efficaces concernant la responsabilité des parties prenantes et les opportunités de leur engagement sont également nécessaires. La gouvernance du risque doit être enracinée dans une forte acceptation des responsabilités et engagements personnels à faire évoluer les comportements.

A l'échelon international, la gestion et coordination des risques trans-frontaliers a été fréquemment citée comme un domaine de coopération majeur, notamment par le biais des organisations régionales intergouvernementales et les réseaux parlementaires internationaux.

Renforcer l'appui scientifique et technique: Les organisations recherchent de plus en plus systématiquement des méthodes fondées sur des preuves scientifiques pour une prise de décision motivée en matière de risque et basées sur une analyse scientifique ainsi qu'une connaissance autochtone confirmée. Tous les acteurs doivent avoir accès à l'information sur le risque et à des méthodes scientifiques et techniques compréhensibles et utilisables. De la même façon, les citoyens doivent être sensibilisés et accompagnés dans leur utilisation notamment au travers des technologies de l'information et de la communication et des technologies spatiales.

Il y a une demande insatisfaite de données, outils, méthodes et conseils concernant la mise en oeuvre de la réduction des risques de catastrophe ainsi qu'une pénurie de spécialistes éduqués et formés en la matière. Ce domaine étant relativement nouveau, de nombreuses lacunes demeurent en termes de capacité, qui doivent être comblées au plus vite afin de ne pas entraver les progrès. Il y a un besoin urgent d'intégrer la réduction des risques de catastrophe dans l'ensemble des disciplines. Intégrer la gestion du risque de catastrophe dans l'éducation à tous les niveaux, y compris dans les cursus de l'Éducation

supérieure, devrait être une priorité. Le développement et la mise en œuvre à grande échelle de bases de données, notamment pour les statistiques concernant les dommages et pertes constatés au niveau national et local et ventilées par sexe et âge, de méthodes d'évaluation des risques, de gestion des risques adaptée par secteur, ainsi que des systèmes d'alerte précoce ont été confirmés comme des axes d'action prioritaires.

Les participants ont également appelé à l'action afin de réduire les écarts entre la communauté scientifique et les organisations chargées de la mise en œuvre de la réduction des risques de catastrophe à travers le développement de moyens et méthodes de collaboration. Des initiatives telles que le Cadre Mondial pour les Services Climatologiques jouent un rôle important pour assurer le développement et la disponibilité de services climatologiques spécifiques à chaque secteur afin de soutenir la prise de décision.

La voie à suivre

La procédure pour définir les arrangements futurs du Cadre d'Action de Hyogo (CAH) est en cours. Il a été recommandé par consensus que ce nouvel outil (informellement appelé CAH2) s'appuie sur le Cadre d'Action de Hyogo et introduise les innovations nécessaires pour relever les défis liés à un risque grandissant pour les 20 ou 30 prochaines années. Les participants ont appelé à ce que le CAH2 mette l'accent sur la mise en œuvre, tel un plan d'action pragmatique, stratégique, dynamique et réaliste permettant de faire avancer le thème de la gouvernance intégrée du risque, et soit soutenu par un ensemble de principes et d'engagements visant à répondre aux besoins des plus pauvres et des plus vulnérables. Il est attendu que le CAH2 reconnaisse la nécessité de gérer la réduction du risque de catastrophe et la résilience aux catastrophes à travers des responsabilités bien définies, une coordination forte, une action locale efficace, des instruments financiers appropriés et une reconnaissance claire du rôle central de la science. Une attention particulière devrait être apportée aux facteurs de risques ainsi qu'à la reconnaissance du rôle et de la contribution des groupes communautaires auto-organisés. La Plate-forme a lancé un appel pour le démarrage immédiat du travail qui doit être mené par UNISDR concernant le développement d'objectifs et d'indicateurs afin de surveiller la réduction des risques ainsi que la mise en œuvre du CAH2. Il est recommandé de poursuivre un compte-rendu régulier dans le cadre d'une surveillance des performances. Le principe d'évaluation volontaire par des pairs a été suggéré comme un instrument utile pour progresser.

Les consultations pour le CAH2 vont se poursuivre à travers différents mécanismes parmi lesquels les plates-formes régionales pour la réduction des risques de catastrophe, différents dialogues à l'échelon national ainsi que des réunions intergouvernementales et des conférences telles que la Troisième Conférence Internationale pour les Petits Etats Insulaires en Développement en

2014. Ces manifestations contribueront à la préparation et aux décisions de la Conférence Mondiale pour la Réduction des Risques de Catastrophe en 2015. L'engagement actif des protagonistes nationaux et locaux, dont les communautés, la société civile et le secteur privé, représentera une condition préalable pour des conclusions solides et partagées.

Sur la base de l'expérience acquise durant la mise en oeuvre du CAH, la Conférence Mondiale procèdera à l'adoption du CAH2 et se penchera sur les instruments et modalités utiles à sa mise en oeuvre, en accord avec les stratégies régionales pour la réduction des risques de catastrophe et les différents agendas internationaux. Une préparation détaillée et une participation diversifiée à la Conférence Mondiale seront essentielles pour garantir l'acceptation des conclusions par toutes les parties prenantes. Il a également été proposé d'inclure à l'événement un forum des enfants et de la jeunesse ainsi qu'un forum des plates-formes nationales.

La Plate-forme Mondiale a salué l'annonce faite par le Gouvernement Japonais d'accueillir la Conférence Mondiale dans la ville de Sendai en mars 2015. Les conclusions de la Conférence Mondiale s'appuieront sur les fondements de la Décennie Internationale pour la Prévention des Catastrophes Naturelles de 1989; la Stratégie et le Plan d'Action de Yokohama de 1994; la Stratégie Internationale de Réduction des Risques de Catastrophe de 1999 et le Cadre d'Action de Hyogo 2005-2015.

Les Nations Unies vont poursuivre leur soutien aux gouvernements et aux acteurs de la société civile dans leurs travaux pour la réduction des risques de catastrophe, notamment à travers le Plan d'Action des Nations Unies sur la Réduction des Risques de Catastrophe pour la Résilience.